

DURÉE	SÉQUENCE	QUI ANIME ?	OÙ ?
15'	Accueil, passage aux toilettes et rangement des sacs. Présentation du haras, de l'intervenant et introduction au thème de la demi-journée.	Médiateur - Intervenant - Enseignant	Cour d'honneur
20'	<b>Objectif : découvrir la matière cuir.</b> Connaissance de l'origine du cuir. Identification des propriétés du cuir (souple, imperméable et solide). Découverte d'une collection de selles et de harnais.	Intervenant	Sellerie d'honneur
30'	<b>Objectif : connaître le métier de sellier-harnacheur.</b> Échange sur le métier de sellier-harnacheur. Présentation de l'atelier de sellerie. Démonstration d'utilisation d'outils traditionnels.	Intervenant	Atelier de sellerie
45'	<b>Objectif : s'initier au travail du cuir.</b> Fabrication d'un objet en cuir par élève.	Intervenant	Salle pédagogique
10'	Bilan de l'activité et passage aux toilettes.	Intervenant - Médiateur - Enseignant	Salle pédagogique

*Ce déroulement est proposé à titre indicatif. Il peut évoluer en fonction des horaires d'arrivée et de départ du groupe, selon les conditions climatiques et le nombre de groupes sur place. Merci de votre compréhension.*

## À NOTER

Durée : 1/2 journée

Tarif : 3 € par élève (du 01/11 au 31/03)

3,5 € par élève (du 01/04 au 31/10)

Intervenant : sellier

Vous pouvez consulter les ressources téléchargeables dans la rubrique *Organiser votre activité* de la page web de l'activité.

- L'activité se déroule uniquement en intérieur, dans différents lieux, et sans contact avec les chevaux : combinaison possible et conseillée avec une autre demi-journée au Haras.

- Chaque élève repartira avec sa création en cuir.

## RENDEZ-VOUS

Haras de la Vendée  
120 Boulevard des Etats-Unis  
85000 LA-ROCHE-SUR-YON



## PROGRAMMES SCOLAIRES

(BOEN n°31 du 30 juillet 2020)

### SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Concevoir, créer et réaliser. S'approprier des outils et des méthodes

### ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Mettre en œuvre un projet artistique. S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs : établir une relation avec celle des artistes.

# CONSIGNES DE VISITE

**Enseignant, vous êtes responsable de votre groupe**, en visite libre comme en visite accompagnée. Vous devez vous assurer du respect des consignes et transmettre ces informations aux élèves et aux accompagnateurs.

**Les visiteurs qui ne respecteront pas ce règlement pourraient se voir interdire l'accès au site.**

## ENCADREMENT DU GROUPE

	Nous recommandons	Bulletin Officiel de l'Education Nationale : <a href="#">Circulaire du 13 juin 2023</a>
Maternelle	<b>6 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Jusqu'à 16 élèves : 2 adultes dont l'enseignant de la classe. Au-delà d'un groupe de 16 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 8 élèves
Elémentaire	<b>3 accompagnateurs dont l'enseignant - 4 si la classe excède les 30 élèves</b>	Jusqu'à 30 élèves : 2 adultes dont au moins un enseignant. Au-delà de 30 élèves : 1 adulte supplémentaire pour 15 élèves
Collège Lycée	<b>2 accompagnateurs dont l'enseignant</b>	Il appartient au chef d'établissement d'évaluer le nombre d'accompagnateurs nécessaire, au regard de ses obligations en matière de surveillance, et compte tenu de l'âge des élèves, de l'importance du groupe, de la durée du déplacement et des difficultés ou des risques que peut comporter le parcours des élèves.

Si le nombre d'accompagnateurs est supérieur, l'adulte supplémentaire sera considéré comme un visiteur du site et devra régler son droit d'entrée le jour de la visite (hors A.V.S.). Cette information vous sera communiquée en amont via la centrale de réservation. **En aucun cas un élève ne doit rester seul.**

## RESPECT DES LIEUX

**Boire et manger dans les espaces prévus à cet effet.** En cas d'intempéries un espace abrité pourra être mis à votre disposition si le nombre d'élèves accueillis le jour-même le permet.

**Rester attentif à la circulation des chevaux.**

## RESPECT DES AUTRES

**Rester discret** (ne pas courir, ne pas crier).

Éteindre les téléphones portables.

Ne pas fumer ou vapoter.

## PENSEZ-Y

Certaines activités se déroulent en extérieur. **Prévoir des vêtements et chaussures adaptés à l'activité et la météo.**

## PIQUE-NIQUE ZÉRO DÉCHET

Le Département de la Vendée est engagé dans une démarche éco-citoyenne : **privilégier le pique-nique zéro déchet, rapporter vos poubelles à l'établissement pour les trier et ramener tout aliment non consommé.** Comment préparer une pause éco-responsable réussie ? En veillant par exemple à limiter le nombre d'emballages plastiques ou aluminium, et en privilégiant les gourdes ou récipients réutilisables.